

CDG PRO (ou Perfectionnement)

ARCHITECTURE

La durée totale d'un parcours complet en présentiel est de **16,5 jours (hors parcours de branche)**. Le parcours de formation s'organise **en trois phases** :

**Phase 1 : un test d'auto-positionnement - identification des prérequis** en amont de la formation

**Phase 2 : un parcours de formation modulaire** qui combine à la fois des temps en présentiel obligatoires et des temps individualisés : cette phase d'apprentissage en présentiel s'articule autour :

- de réalisations professionnelles ou d'un projet transversal à mener en lien avec les thématiques traitées dans l'organisme d'appartenance,
- une phase d'échanges portant sur les réalisations professionnelles ou les projets transversaux des stagiaires qui intervient lors de regroupements.

Les séquences de formation comprennent :

- **un module tronc commun obligatoire** ;
- **des modules interbranches** : selon les résultats obtenus lors des tests d'auto-positionnement, la Commission d'étude des dossiers de candidatures peut accorder des dispenses sur un ou plusieurs modules interbranches ;
- **des modules spécifiques obligatoires de branche**.

**Phase 3 : une phase de bilan-capitalisation des acquis** et de présentation devant une Commission pédagogique des travaux menés pendant la formation clôture le cursus.



Il est possible d'intégrer le dispositif CDG-PRO (ou Perfectionnement) par **2 voies** :

- **en accès direct :**

- étude du dossier (validation des prérequis) et réalisation de tests à distance. Une Commission d'études des dossiers valide l'accès direct à CDG-PRO (ou Perfectionnement) ; elle peut aussi accorder des dispenses relatifs aux modules interbranches si les résultats obtenus sont supérieurs à 80 % de réussite aux tests ;
- un participant de CDG-PRO (ou Perfectionnement) peut également venir renforcer ses acquis en cas de besoin avec des modules de CDG-Fondamentaux.

- **en accès via CDG-Fondamentaux :**

A l'issue du parcours complet de CDG-Fondamentaux, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 2 à 3 mois de la fin de la formation est proposée aux participants visant les prérequis à l'entrée en CDG-PRO (ou Perfectionnement). Si le participant obtient au moins 60 % de réussite aux tests, il peut intégrer directement CDG-PRO (ou Perfectionnement).

**NB : Les tests sont réalisés à distance. Il est conseillé que la passation des tests se réalise dans un environnement calme, sans assistance documentaire et dans la continuité**

## CONTENUS DES MODULES

### MODULE 1 : TRONC COMMUN OBLIGATOIRE (3 jours)

Le contrôleur de gestion, acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion

- **Les objectifs pédagogiques :**

Prendre en compte la stratégie et la structure de l'organisme pour participer à la construction du système de pilotage

Etre force de conviction dans l'instauration de ce système de pilotage

- **Les contenus :**

Le contrôleur de gestion et la démarche de pilotage de la performance

La mise en place de la démarche de contrôle de gestion : la définition du cadre de référence, diagnostic du système de pilotage, définition du périmètre de responsabilité à mettre sous pilotage, déclinaison des objectifs stratégiques en objectifs opérationnels, organisation de la mesure de la performance, rôle des responsables opérationnels et des contrôleurs de gestion

### MODULE 2 : MODULES INTERBRANCHES (8 jours)

« parcours individualisés » sur tests

#### M 2-1 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire (1 jour)

- **Les objectifs pédagogiques et contenus :**

Analyser les fondements et les modalités du contrôle budgétaire

Maîtriser les techniques d'analyse des écarts

Etre en capacité d'instaurer un dialogue avec les opérationnels

- **Les contenus :**

Les fondements et les modalités du contrôle budgétaire (contrôle budgétaire diagnostic et interactif ; l'objectif de localisation des performances, structure gigogne des responsabilités)

Les préalables à l'analyse des écarts (les coûts standards ou coûts préétablis ; budget flexible)

L'analyse des écarts d'activité, de volume, de rendement ou de prix

L'arborescence causes /effets des écarts

Les difficultés d'analyse

L'interprétation et mise en place d'actions correctives

Le dialogue avec les opérationnels : validation des écarts constatés

et « reprévision » budgétaire

#### M 2-2 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources (1,5 jour)

- **Les objectifs pédagogiques :**

Prévoir la masse salariale

Analyser et décomposer l'évolution de la masse salariale

Mettre en œuvre un tableau de bord social

- **Les contenus :**

Calcul de la masse salariale

Notion d'effet de niveau, effet de masse, effet report

Mise en évidence d'écarts significatifs, du GVT et de la RMPP

Tableau de bord social (les clients, les attentes respectives, le rôle du contrôleur de gestion dans la production et l'analyse du tableau de bord social, ...)

#### M 2-3 : La méthode ABC : du concept à l'outil (1,5 jour)

- **Les objectifs pédagogiques :**

Mesurer les avantages et limites de la comptabilité de gestion « méthode coûts complets »

Déterminer les fondements de la méthode ABC (Activity Based Costing) : S'approprier les facteurs clés de mise en œuvre de la méthode

- **Les contenus :**

Méthode de coûts complets : mise en œuvre et avantages et limites (plus-value de la méthode ABC)

Méthode ABC : intérêt de l'approche et bénéfices de la méthode ABC/ABM

Construction du modèle des coûts  
Facteurs clés de mise en œuvre de la méthode et le rôle attendu du contrôleur de gestion

**M 2-4 : L'analyse de la production statistique (2,5 jours)**

• **Les objectifs pédagogiques :**

Analyser un processus /activité

Etablir un lien entre pilotage de la performance et la construction d'indicateurs statistiques

S'approprier les principaux indicateurs statistiques pour les interpréter et analyser les risques liés à la représentation graphique

S'approprier le fonctionnement et l'utilité de la loi Normale dans la production de chiffres pertinents pour le contrôle de gestion

Construire un échantillon non biaisé, de comprendre et extrapoler à une population les résultats obtenus dans un échantillon, d'évaluer une hypothèse (ou affirmation) concernant une population

Rechercher la corrélation entre deux phénomènes (régression simple)

Analyser une série chronologique

• **Les contenus :**

Modèle de processus

Questions clés pour une analyse de données, présentation pour une garantie de la pertinence des indicateurs statistiques descriptives vue sous l'angle de l'analyse

Fonctionnement et l'utilité de la loi Normale dans la production de chiffres pertinents

Echantillonnage et estimation d'une statistique

Organisation de contrôles statistiques fiables

Distributions associées et indépendance statistiques

Corrélation simple d'une régression simple

Analyse d'une série chronologique

**M 2-5 : Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle (1,5 jour)**

• **Les objectifs pédagogiques :**

Définir et modéliser un projet d'investissement

Analyser les données à maîtriser dans le cadre de l'analyse quantitative d'un choix d'investissement

Mettre en œuvre les différents outils d'analyse quantitative

Déterminer le taux d'actualisation et identifier les limites d'application de critères d'évaluation

Evaluer un projet d'investissement de façon qualitative

• **Les contenus :**

Différents types de décision en matière de choix d'investissements

Définition de la notion d'investissement

Analyse des différentes données à prendre en compte : capital investi, durée de vie d'un projet, flux de trésorerie d'exploitation générées, valeur résiduelle et récupération du BFRE

Modélisation de l'investissement

Notion d'actualisation et de capitalisation

Différents critères de choix d'investissement, les outils du ROI : la VAN, le TIR et le délai de récupération du capital investi

Analyse comparée de la pertinence des différents outils en fonction du type de décision à prendre

Détermination des taux du taux d'actualisation

Limites du TRI

Contradictions entre les différents critères d'évaluation

Prise en compte de l'inflation

4 axes d'analyse qualitative et méthode MAREVA

L'analyse qualitative : le ROI

**Module 3 : Parcours spécifique de branche selon la branche d'appartenance (1 jour à 1,5 jour)**

Les thèmes retenus, à titre d'exemple, par les caisses nationales de chaque branche

<p><b>DEPLOIEMENT 2017 - Lieu Paris</b></p>	<p><b>Session 1 du 25 avril après-midi au 6 octobre 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 avril après-midi au 28 avril</li> <li>• 29 mai au 2 juin matin</li> <li>• 10 au 12 juillet</li> <li>• 5 au 7 septembre</li> <li>• 4 au 6 octobre</li> </ul>	<p><b>Session 2 du 9 octobre 2017 au 4 avril 2018</b></p> <p><b>2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 octobre après-midi au 12 octobre</li> <li>• 20 au 24 novembre matin</li> </ul> <p><b>2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 au 7 février</li> <li>• 13 et 15 mars</li> <li>• 2 au 4 avril</li> </ul>
<p>Les modules spécifiques de branche sont positionnés par les Caisses nationales selon un planning différencié qui est communiqué lors de la formation selon l'appartenance des participants (1 j à 1,5 j qui restent à déterminer).</p> <p><b><i>NB : Chaque branche peut prendre la décision de regrouper des participants de plusieurs sessions en fonction du volume des participants. Ces temps de formation peuvent donc se situer en dehors de la planification retenue de la session.</i></b></p>		
<p><b>MODALITES D'INSCRIPTION</b></p>	<p><b><u>PROCÉDURE DE DEPÔT DE CANDIDATURE :</u></b></p> <p>Pour <b>obtenir le dossier d'inscription en version PDF inscriptible</b>, le téléchargement est possible depuis le site Ucanss joint avec la lettre d'information Ucanss. Le <b>dossier de « candidature » (voir annexe 2 bis)</b> complété accompagné des pièces jointes est à envoyer par mail à :</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:icheze@institutquatredix.fr">icheze@institutquatredix.fr</a> et <a href="mailto:vsabouroux@aol.com">vsabouroux@aol.com</a> / <a href="mailto:lnadal@aol.com">lnadal@aol.com</a></p> <p>Le volet « Engagement » doit être impérativement signé du Directeur ou de son délégataire et du participant.</p> <p>Dès lors, le candidat reçoit les informations nécessaires (identifiants transmis par le prestataire) pour pouvoir remplir le questionnaire d'auto-positionnement en ligne qui doit être réalisé dans les meilleurs délais.</p> <p>La candidature est effective après réception des tests réalisés et transmis à notre prestataire, le cabinet LVSN.</p> <p>La liste d'attente tient compte de la date de l'arrivée des tests lors de la tenue de la Commission d'étude des dossiers.</p>	

### **VALIDATION D'ENTREE DANS LE DISPOSITIF :**

Une Commission d'étude des dossiers de candidature se réunit afin de valider l'accès à ce dispositif et d'adapter le parcours de chaque participant sur la base :

- des résultats issus du questionnaire d'auto-positionnement ;
- des informations figurant dans le dossier de candidature.

Le minimum requis pour accéder au dispositif de formation est de 60 % concernant les items suivants :

- la fonction contrôle de gestion ;
- la préparation budgétaire ;
- le calcul des coûts
- tableaux de bord.

Pour les modules interbranches, au-delà d'un score de 80 % de bonnes réponses obtenues sur un item, des dérogations pour la dispense du suivi de certains modules interbranches de formation (hors tronc commun et modules spécifiques) peuvent être accordées sur décision de la Commission d'étude des dossiers des candidatures.

***NB : Un candidat qui obtient une dispense sur module peut demander au pilote, avant son entrée en formation, de suivre ce dernier en raison des travaux à mener.***

En fonction de l'ensemble de ces éléments et notamment des résultats obtenus au questionnaire d'auto-positionnement, la Commission d'étude des dossiers peut être amenée à différer l'entrée d'un candidat dans ce dispositif si ce dernier n'a pas atteint le niveau socle du référentiel métier.

Elle peut également préconiser le suivi d'un ou plusieurs thèmes du dispositif CDG-Fondamentaux pour consolider certaines connaissances avant d'intégrer CDG-PRO (ou Perfectionnement).

En cas d'insuffisance générale des résultats des tests d'auto-positionnement, une inscription préalable au dispositif CDG-Fondamentaux est prescrite.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de parcours de développement de compétences professionnelles.

La Commission d'étude des dossiers des candidatures est composée de la façon suivante :

- un représentant de l'Institut 4.10 ;
- un représentant du Cabinet LVSN, prestataire retenu pour le déploiement de ce dispositif.

	<p><b><u>MODALITES D'INSCRIPTION :</u></b></p> <p>L'avis de la Commission d'étude des dossiers de candidatures est transmis par le pilote au candidat qui est en charge de transmettre celui-ci à sa direction pour échanger sur les remarques et préconisations qui leur sont communiquées et voire de mettre en place un plan d'action si nécessaire.</p> <p>Peuvent s'inscrire dans le dispositif, les candidats dont le dossier a reçu <b>au préalable un avis favorable</b> par la Commission d'étude des dossiers de candidatures.</p> <p>L'inscription s'effectue <u>obligatoirement</u> par l'organisme sur le site de l'Institut 4.10 selon les modalités en vigueur à réception des indications transmises par le pilote.</p> <p>Si l'inscription n'est pas réalisée sur le site, l'organisme ne peut pas prétendre à la prise en charge Uniformation et bénéficier de la subrogation (dans le cas d'une prise en charge).</p> <p>Les convocations et conditions d'accès sont adressées par le site organisateur de la session.</p>
<p><b>DEROULEMENT DU BILAN EN FIN DE FORMATION</b></p>	<p>En fin de formation, lors du dernier regroupement, les participants présentent devant une « <u>Commission pédagogique</u> » le projet transversal ou les réalisations qu'ils ont menées tout au long de leur formation.</p> <p>Cette commission qui a un rôle strictement pédagogique vise à apprécier et valoriser le travail présenté. A l'issue, la Commission donne des pistes de progression à partir de la présentation effectuée par le participant. Aucune note n'est attribuée.</p> <p>Ces présentations se déroulent sur une durée globale d'environ 40 à 45 mn en présence de tous les stagiaires, de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la présentation synthétique par le candidat des travaux menés : 10 à 15 minutes :</li> <li>• les questions posées par la commission pédagogique et les stagiaires présents : 30 minutes.</li> </ul> <p>Un retour écrit des pistes de progression dégagées lors de la présentation du candidat est effectué auprès des stagiaires par le pilote.</p> <p>La Commission pédagogique est composée du prestataire, du représentant de l'Institut 4.10 et/ou l'UCANSS, et/ou d'un professionnel du contrôle de gestion dans l'Institution et/ou des membres du Comité de pilotage national.</p> <p>Les participants mesurent également l'évolution de leurs acquis au travers d'un QCM en lien avec l'autodiagnostic de positionnement initial sur les modules interbranches qui leur est adressé avec les orientations de la Commission pédagogique.</p> <p>La durée de la phase bilan s'étale sur une durée d'environ 2,5 jours.</p>

<b>EQUIPEMENT INFORMATIQUE</b>	L'organisme met à disposition du stagiaire un ordinateur portable équipé des logiciels bureautiques (Word, Excel et Powerpoint) et Acrobat Reader nécessaires aux travaux pendant les phases en en présentiel et une connexion internet durant toute la durée des intersessions en organisme afin d'accéder à la communauté des participants mise à disposition par le prestataire et de télécharger des supports de formation.																																															
<b>COÛT</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="389 300 1693 331"><b>MODALITES DU PARCOURS</b></th> <th data-bbox="1700 300 2013 331"><b>Coût</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="389 336 1693 368"><b>1. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (complet)</b></td> <td data-bbox="1700 336 2013 368"><b>6 480,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 373 1693 405">• Test d'auto-positionnement</td> <td data-bbox="1700 373 2013 405"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 410 1693 442">• Tronc commun obligatoire (module 1)</td> <td data-bbox="1700 410 2013 442"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 446 1693 478">• Modules interbranches (module 2 en totalité)</td> <td data-bbox="1700 446 2013 478"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 483 1693 515">• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)</td> <td data-bbox="1700 483 2013 515"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 520 1693 576">• Regroupement en centre (modules de formation et bilan des réalisations professionnelles ou de projet transversal)</td> <td data-bbox="1700 520 2013 576"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 580 1693 612">• Suivi intersession</td> <td data-bbox="1700 580 2013 612"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 617 1693 649">• Bilan final des compétences</td> <td data-bbox="1700 617 2013 649"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 703 1693 735"><b>2. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (modulaire)</b></td> <td data-bbox="1700 703 2013 735"><b>Coût</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 740 1693 772"><b>2-1 : Parcours obligatoire :</b></td> <td data-bbox="1700 740 2013 772"><b>3 600,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 777 1693 809">• Test d'auto-positionnement</td> <td data-bbox="1700 777 2013 809"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 813 1693 845">• Tronc commun obligatoire (module 1)</td> <td data-bbox="1700 813 2013 845"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 850 1693 882">• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)</td> <td data-bbox="1700 850 2013 882"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 887 1693 919">• Regroupement</td> <td data-bbox="1700 887 2013 919"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 924 1693 956">• Suivi intersession</td> <td data-bbox="1700 924 2013 956"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 960 1693 992">• Bilan final des compétences</td> <td data-bbox="1700 960 2013 992"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 997 1693 1029"><b>2-2 : Parcours « individualisé » : modules interbranches (module 2-1 à module 2-5)</b></td> <td data-bbox="1700 997 2013 1029"><b>Coût unitaire par module suivi</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 1034 1693 1066">• M 2-1 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire</td> <td data-bbox="1700 1034 2013 1066"><b>360,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 1070 1693 1102">• M 2-2 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation des ressources</td> <td data-bbox="1700 1070 2013 1102"><b>540,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 1107 1693 1139">• M 2-3 : L'analyse de la production statistique</td> <td data-bbox="1700 1107 2013 1139"><b>900,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 1144 1693 1176">• M 2-4 : La méthode ABC : du concept à l'outil</td> <td data-bbox="1700 1144 2013 1176"><b>540,00 €</b></td> </tr> <tr> <td data-bbox="389 1181 1693 1212">• M 2-5 : Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle</td> <td data-bbox="1700 1181 2013 1212"><b>540,00 €</b></td> </tr> </tbody> </table>		<b>MODALITES DU PARCOURS</b>	<b>Coût</b>	<b>1. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (complet)</b>	<b>6 480,00 €</b>	• Test d'auto-positionnement		• Tronc commun obligatoire (module 1)		• Modules interbranches (module 2 en totalité)		• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)		• Regroupement en centre (modules de formation et bilan des réalisations professionnelles ou de projet transversal)		• Suivi intersession		• Bilan final des compétences		<b>2. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (modulaire)</b>	<b>Coût</b>	<b>2-1 : Parcours obligatoire :</b>	<b>3 600,00 €</b>	• Test d'auto-positionnement		• Tronc commun obligatoire (module 1)		• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)		• Regroupement		• Suivi intersession		• Bilan final des compétences		<b>2-2 : Parcours « individualisé » : modules interbranches (module 2-1 à module 2-5)</b>	<b>Coût unitaire par module suivi</b>	• M 2-1 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire	<b>360,00 €</b>	• M 2-2 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation des ressources	<b>540,00 €</b>	• M 2-3 : L'analyse de la production statistique	<b>900,00 €</b>	• M 2-4 : La méthode ABC : du concept à l'outil	<b>540,00 €</b>	• M 2-5 : Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle	<b>540,00 €</b>
<b>MODALITES DU PARCOURS</b>	<b>Coût</b>																																															
<b>1. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (complet)</b>	<b>6 480,00 €</b>																																															
• Test d'auto-positionnement																																																
• Tronc commun obligatoire (module 1)																																																
• Modules interbranches (module 2 en totalité)																																																
• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)																																																
• Regroupement en centre (modules de formation et bilan des réalisations professionnelles ou de projet transversal)																																																
• Suivi intersession																																																
• Bilan final des compétences																																																
<b>2. PARCOURS CDG-PRO (ou PERFECTIONNEMENT) (modulaire)</b>	<b>Coût</b>																																															
<b>2-1 : Parcours obligatoire :</b>	<b>3 600,00 €</b>																																															
• Test d'auto-positionnement																																																
• Tronc commun obligatoire (module 1)																																																
• Parcours « individualisés » obligatoires de branche (module 3)																																																
• Regroupement																																																
• Suivi intersession																																																
• Bilan final des compétences																																																
<b>2-2 : Parcours « individualisé » : modules interbranches (module 2-1 à module 2-5)</b>	<b>Coût unitaire par module suivi</b>																																															
• M 2-1 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire	<b>360,00 €</b>																																															
• M 2-2 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation des ressources	<b>540,00 €</b>																																															
• M 2-3 : L'analyse de la production statistique	<b>900,00 €</b>																																															
• M 2-4 : La méthode ABC : du concept à l'outil	<b>540,00 €</b>																																															
• M 2-5 : Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle	<b>540,00 €</b>																																															



**Exemples de parcours :**

1) Un participant est dispensé du M2-2, M2-4 et M2-5 : le coût de la formation est de :  
Parcours obligatoire : 3 600,00 €  
et  
Parcours à la carte M2-1 et M2-3 : (360,00 € + 900,00 €) = 1260,00 €  
**Total du coût pédagogique 4 860,00 €**

2) Un participant est dispensé du M2-1, M2-3 et M2-5 : le coût pédagogique de la formation est de :  
Parcours obligatoire : 3 600,00 €  
et  
Parcours à la carte M2-2 et M2-4 : (540,00 € + 540,00 €) = 1 080,00 €  
**Total du coût pédagogique 4 680,00 €**

3) Un participant n'a obtenu aucune dispense sur les modules interbranches : le coût pédagogique de la formation est de **6 480,00 €**

4) Un participant qui obtient la dispense sur l'intégralité des modules du parcours individualisé (modules interbranches) : le coût pédagogique est de **3600,00 €**

***NB : Si les tests d'auto-positionnement ne sont pas suivis d'une entrée en formation dans le cursus CDG (fondamentaux ou PRO (ou Perfectionnement)), cette phase est facturée 790,00 €.***